DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le neuf avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :
Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :
Madame Anne GALLO donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES, Monsieur Rabah DJEDDOU donne pouvoir à Madame Maria Silvia MONTEIRO

Absents :
Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON

Madame Lucette ALAIN est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 20

Finances

D2025_28 AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Mme Gilda SARANDAO expose au Conseil Municipal que la législation prévoit une procédure d'autorisation de programme (AP) et de crédits de paiement (CP) pour apporter une réponse organisée permettant la mise en œuvre de la pluri-annualité des investissements publics en respectant les principes budgétaires et en améliorant la visibilité financière des engagements de la municipalité à moyen terme.

Aussi il vous est proposé d'autoriser l'ouverture de 3 AP/CP listées ci-dessous. Il est précisé que ces plans pourront être ajustés en fonction de l'avancement des travaux.

Aménagements des bords du Lac – Rive urbaine	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**TOTAL AP/CP**
(opération : 2025-1) Montant CP	1 000 000 €	500 000€	300 000€	-	1 800 000€

Réaménagement et extension du groupe scolaire « Champ Cordet » - Création d'un pôle scolaire unique	2025	2026	2027	2028	TOTAL AP/CP
(opération : 2025-2) Montant CP	150 000 €	200 000€	1 500 000€	1 210 000€	3 060 000€

Gymnase du Lac	2025	2026	2027	2028	TOTAL AP/CP
(opération : 2025-3) Montant CP	54 000 €	120 000€	90 000€	-	264 000€

Vu les articles L.1612-1, L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'Ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales ;
Vu l'instruction codificatrice M57 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 26 mars 2025 ;
Vu la délibération D2025_25 du 09 avril 2025 portant approbation du Budget Principal 2025 ;
Considérant que le vote en autorisation de programme et crédit de paiement, AP /CP permet d'apporter une réponse organisée permettant la mise en œuvre de la pluri-annualité des investissements et d'améliorer la visibilité financière de la commune ;
Entendu le rapport de Mme Gilda SARANDAO, 3ème Adjointe et sur sa proposition,

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE VALIDER** la création des autorisations de programme et crédits de paiement ci-dessus.

Article 2 : **DE CONFIRMER** les montants fixés annuellement en crédits de paiement pour chacune des autorisations de programmes, présentés ci-dessus.

Article 3 : **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au Budget Primitif 2025.

Le Conseil municipal adopte, à la majorité.

Détail des votes :
16 Pour
4 Contre

Monsieur Roland FUCHET, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU, Madame Josette DESVIGNES

Le Maire,
Philippe PIGEAU

Lucette ALAIN,
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TORCY
71210

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....10.AVR.2025.....
et publié, affiché ou
notifié le .....10.AVR.2025.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY
71210